



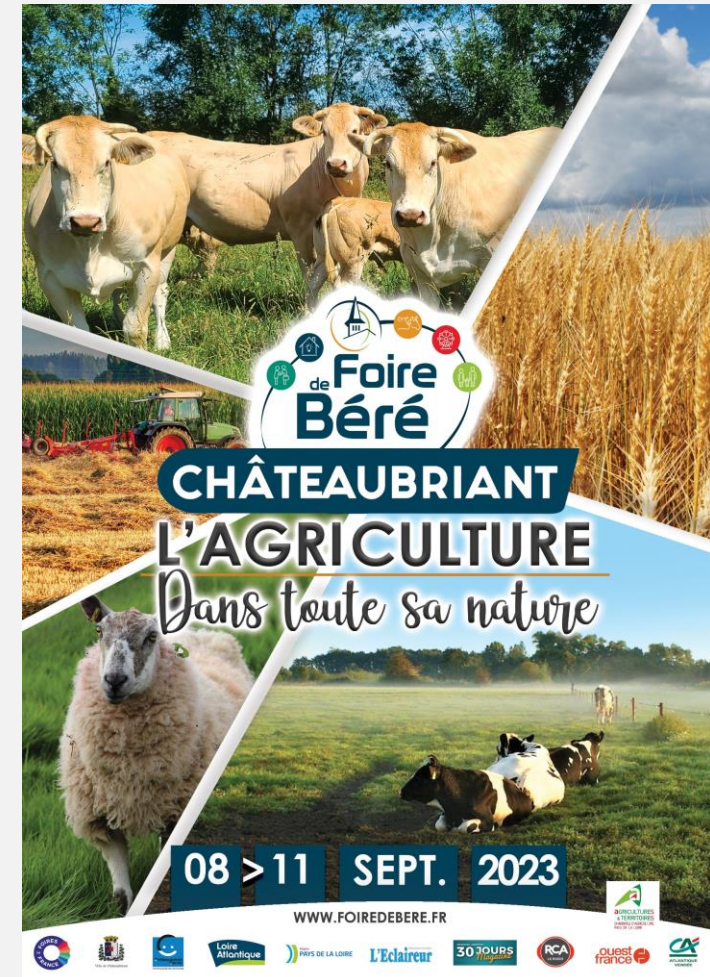
LE GUIDE DE L'EXPOSANT 2023

BIENVENUE

SOMMAIRE

Le Média « Foire de Béré-Châteaubriant »	Page 3
Plan du Parc des Expositions	Page 4
Accès parkings	Page 5
Restauration & hébergements	Page 6
Installation - montage & démontage	Page 7
Gardiennage & sécurité	Page 8
Aménagement & plan technique des stands	Page 9
Informations diverses et contacts utiles	Page 10
Outils de communication	Page 11 à 13
Règlementation	Page 14
Développement durable	Page 15

THÈME 2023



La Foire est ouverte aux visiteurs du **vendredi au dimanche** de **9h30 à 19h30** et le **lundi** de **9h30 à 19h00**.

LE MÉDIA « FOIRE DE BÉRÉ-CHÂTEAUBRIANT »

VISIBILITÉ - CONVIVIALITÉ - RURALITÉ

Évènement économique incontournable de la rentrée, la Foire de Béré est un lieu d'échanges et d'animations unique ! Elle offre l'occasion exceptionnelle de faire connaître votre activité et de créer des contacts. Exposer à la Foire de Béré apporte une réelle notoriété supplémentaire et permet d'élargir votre zone de chalandise !

LES CHIFFRES CLÉS



4 jours
de Foire



50 366*
personnes



471**
exposants



85%
d'exposants
satisfaits***



10 Ha
d'exposition



22 Ha
de parkings
gratuits

*fréquentation 2022 - chiffres certifiés

**tous secteurs d'activité - chiffres certifiés

***selon enquête 2022 auprès des exposants

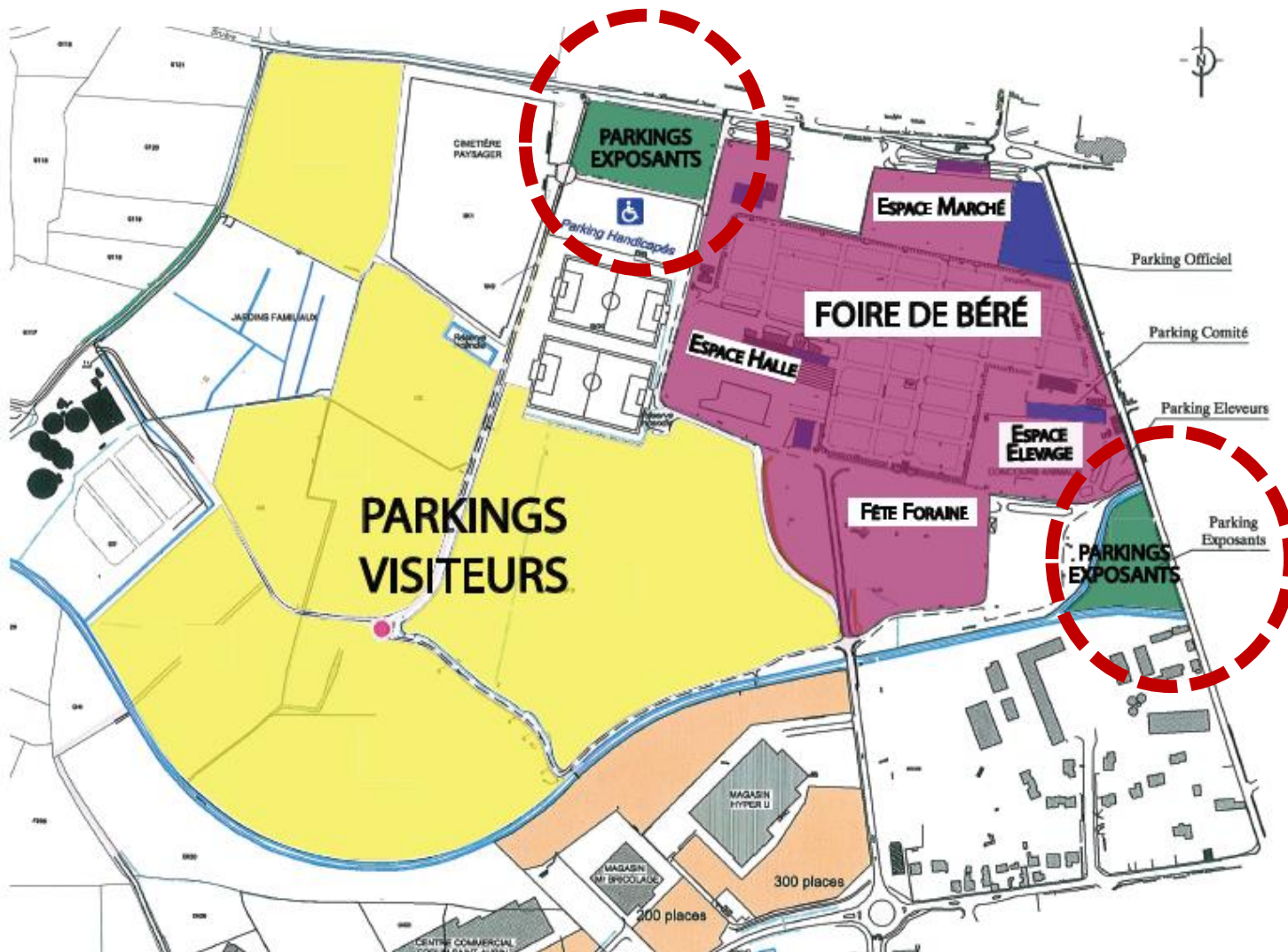
POURQUOI EXPOSER ?

- ◆ DÉVELOPPER VOTRE RÉSEAU, RENCONTRER ET FIDÉLISER VOS CLIENTS
- ◆ PROFITER D'UN CADRE CONVIVIAL PROPICE AUX AFFAIRES
- ◆ TESTER DES NOUVEAUTÉS



En France seulement 31 foires sont labellisées. Au même titre que Paris, Marseille, Bordeaux, Nantes, la Foire de Béré a obtenu en 2006 le label "Foires de France" qui garantit qualité, choix et sérieux aux exposants comme aux visiteurs.

ACCÈS PARKINGS



Deux parkings sont réservés aux exposants : l'un **côté Est** et l'autre, **côté Ouest**. Pour y accéder, il vous sera remis à l'accueil de la Foire, une carte « **parking exposants** » à apposer sur le pare-brise de votre véhicule.

RESTAURATION & HÉBERGEMENTS

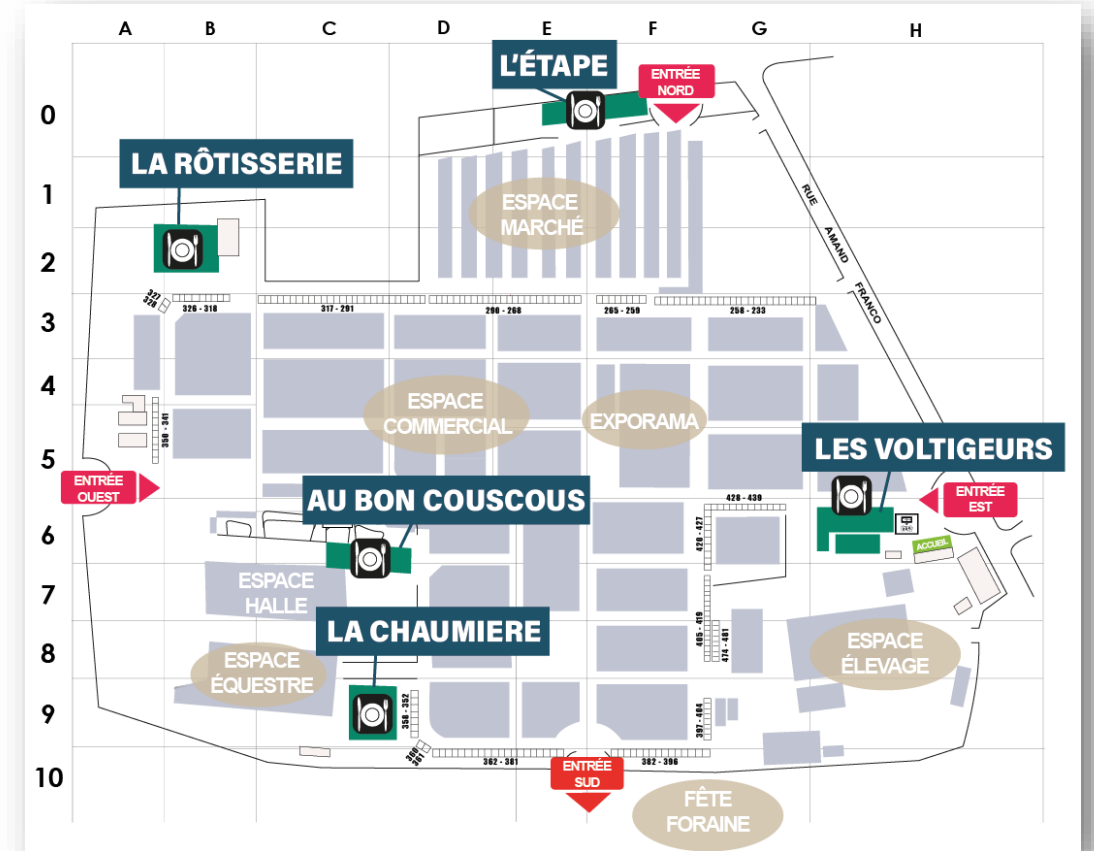
RESTAURATION

Cinq restaurants à votre disposition, 4 d'entre eux sont tenus par des associations sportives de Châteaubriant :

- La Chaumière – A.L.C.
- L'Étape – C.C.C.
- La Rôtisserie – SAC
- Les Voltigeurs (ouvert le jeudi midi)
- Au bon couscous

Pour contacter les restaurants : [cliquez ici](#)

Également, *plusieurs* points de restauration rapide sont présents sur le site.



HÉBERGEMENTS



Retrouvez tous les hébergements sur Châteaubriant et ses alentours :
<http://www.tourisme-chateaubriant.fr/organiser-son-sejour/ou-dormir/>

INSTALLATION - MONTAGE & DÉMONTAGE

AVANT VOTRE INSTALLATION



Tout les exposants doivent **impérativement** se présenter à l'accueil **de la Foire avant leur installation** (situé à l'entrée Est du parc des expositions). Il vous sera demandé de signer un registre et il vous sera alors remis vos titres d'accès : invitations (1 jour), bracelets (4 jours), carte « parking exposants », pour accéder au parc des expositions durant les 4 jours.

A partir du mercredi **et pendant les 4 jours de la Foire**, le **secrétariat** est ouvert de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h30.

MONTAGE & DÉMONTAGE



Le montage

Les stands sont mis à la disposition des exposants **trois jours** avant l'ouverture de la Foire de **8h00 à 20h00**. L'aménagement est fait par et sous la responsabilité de l'exposant, et doit être terminé au plus tard, le **jeudi 07 septembre à 19h00**.

ATTENTION : l'Espace Halle est ouvert de 8h00 à 18h30 le mercredi 07 et le jeudi 08 septembre.

Pour permettre aux exposants d'approvisionner leur stand, l'accès aux véhicules est autorisé de 8h00 à 9h00 sur les 4 jours de Foire.

Le démontage

A partir du **lundi 11 septembre dès 19h30 (uniquement muni d'un laissez-passer*)**. Il doit s'achever le **mercredi 13 septembre à 20h00**.

** Le laissez-passer est obtenu auprès du **secrétariat**, avant 16h00 le lundi (uniquement véhicule léger).*

GARDIENNAGE & SÉCURITÉ

GARDIENNAGE

Il est assuré la nuit :

le mardi 5 et mercredi 6 septembre de 20h00 à 8h00 le lendemain,
Du jeudi 7 au lundi 11 de 19h30 à 8h00 le lendemain,
le mardi 12 septembre de 20h00 à 8h00.

Le gardiennage n'est plus assuré à partir du **mercredi 13 septembre à 8h00.**



SÉCURITÉ - DIVERS

Règlementation : les exposants sont tenus de se conformer au règlement de sécurité, disponible sur le site internet ou sur simple demande auprès du secrétariat. Le chargé de sécurité se tient à votre disposition pour tout renseignement au **02 40 81 23 81**, pendant toute la durée de la Foire.

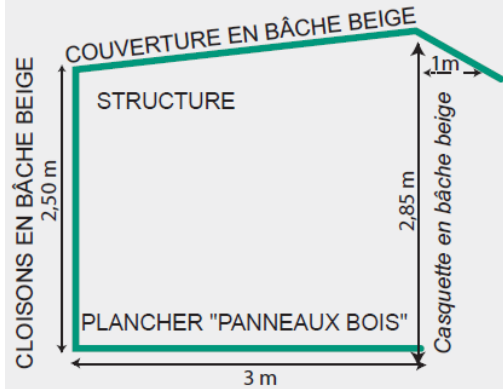
Parkings & véhicules : une permanence incendie est assurée sur les parkings, cependant, ils ne sont ni gardés, ni surveillés. Le Comité de la Foire se dégage de toutes responsabilités quant à la dégradation, le vol et l'incendie des véhicules dans la mesure où ces parkings sont **mis à disposition à titre gratuit.**

Le Poste de Secours : des secouristes sont présents sur le site durant toute la durée de la Foire.

AMÉNAGEMENT & PLAN TECHNIQUE DES STANDS

STAND EXTERIEUR COUVERT

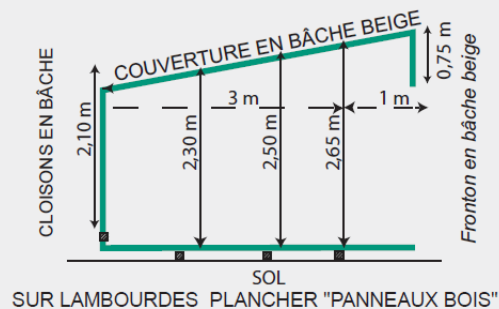
Module toilé couvert 9 m²



Stands n° 233 à 482

Module 9 m² (bâche ou tôle)

Variante : cloisons bois + couverture tôle + fronton bois



Autres stands

RAPPEL:

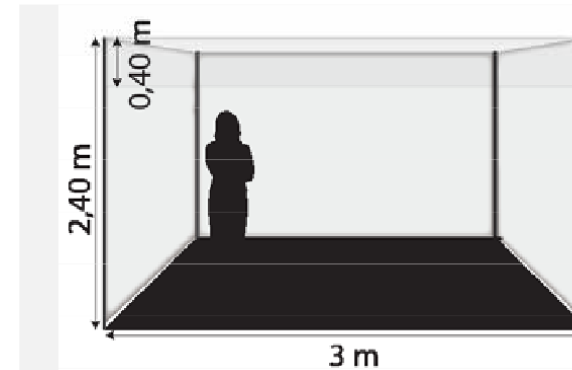
Il est interdit de percer les armatures des stands pour diverses installations (panneaux, enseignes...)

Les doubles faces, scotchs et punaises sont interdits. Seuls sont autorisés les scotchs de bureau, chainettes et crochets.

L'aménagement et la décoration des stands sont effectués exclusivement par les exposants et sous leur responsabilité.

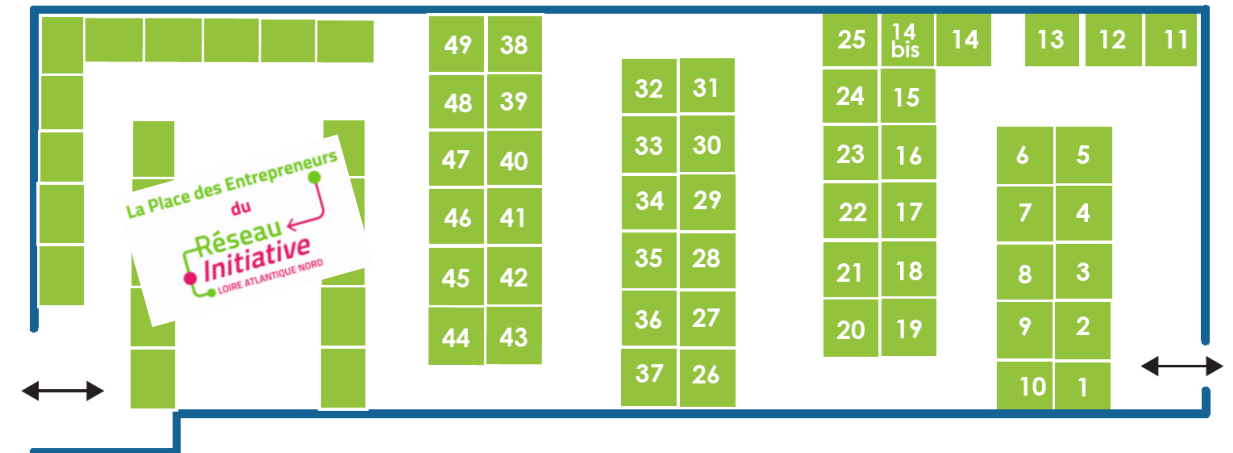
La raison sociale de l'exposant doit être bien visible.

STAND ESPACE HALLE



- Cloisons en mélaminé blanc
- Cloisons composées de 3 panneaux de 1 m x 2,40 m de hauteur avec des joints en plastique
- Fronton de 0,40 m x 3 m

SUR LAMBOURDES PLANCHER "PANNEAUX BOIS"



INFORMATIONS DIVERSES & CONTACTS UTILES

CONTACTS UTILES

LOCATION STRUCTURE :

LESAGE STRUCTURE :

contact@lesage-structure.fr

02 99 97 87 81

ABC LOCATION RICHARD :

locationrichard@free.fr

02 40 77 06 01 – 06 07 08 67 00

PHILEXPO :

info@phil-expo.com

02 40 43 13 00 – 06 14 07 38 09



RÉALISATION STAND/PLV :

ZOAN :

hello@zoan.fr

02 40 28 80 94

GRAHIPUB :

ateliergraphipub@gmail.com

07 63 79 12 0

SDI SIGN ENSEIGNE :

contact@sdi-enseigne.com

02 40 28 21 64



LOCATIONS DIVERSES :

ABC LOCATION RICHARD :

locationrichard@free.fr

02 40 77 06 01 – 06 07 08 67 00

KILOUTOU :

agence0571@kiloutou.fr

02 85 52 49 35

TOUT SE LOUE :

stherblain@toutseloue-reception.com

02 40 05 50 50



INFORMATIONS DIVERSES

Sous réserve de disponibilité, le Comité de la Foire peut aider les exposants pour le chargement & le déchargement avec un chariot élévateur et/ou un tractopelle.

La fourniture de sable est à la charge du demandeur

La wifi est disponible gratuitement sur l'ensemble du parc. **Un mot de passe vous sera remis lors de votre passage au secrétariat.**



OUTILS DE COMMUNICATION

NOTRE SITE – VOTRE VITRINE !



Être exposant à la Foire de Béré vous permet de bénéficier d'une vitrine via notre site internet !

Pour consulter la liste des exposants [cliquez ici](#)



*Vous serez également mentionné sur la liste des exposants des éditions spéciales de l'**Éclaireur Châteaubriant** distribué en **80 000 exemplaires** dans les foyers gratuitement ainsi que dans le « **Mag de Béré** » par **30 jour Magazine**, distribué en **19 000 exemplaires** dans les commerces sur le secteur de Châteaubriant et des portes de Bretagne.*

LES RÉSEAUX SOCIAUX

La foire de Béré c'est toute l'année !

Les réseaux sociaux, ces outils indispensables. Promotions, photos, vidéos,... n'hésitez pas à nous les transmettre et nous les relayerons **gratuitement** sur nos réseaux sociaux.*

**Publication après validation du Comité.*



5 600 followers



609 followers



+ 2 200 vues

OUTILS DE COMMUNICATION (suite)

LES « BONS PLANS FOIRE »

Proposer une offre commerciale aux visiteurs, **rien de tel pour débiter une négociation avec un client !**

Faites-nous part de votre offre et celle-ci sera relayée sur notre site internet et nos réseaux sociaux par la suite.

Pour cela, rendez-vous sur votre espace exposant (jusqu'au 31/08).



KIT EXPOSANT



Pensez à télécharger nos **visuels de communication** pour partager votre présence à la Foire de Béré (affiches, bannières, signatures...).

Pour cela, rendez-vous sur votre espace exposant.

OFFRE DE PARRAINAGE

Comment ça marche ? (jusqu'au 15/06)



Étape 1 : Présentez-nous votre filleul - **Étape 2 :** Validation du parrainage - **Étape 3 :** Inscription du filleul - **Étape 4 :** le parrain : -10% de la facture du filleul / le filleul : 10 invit. (1 jour) en sus.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

INVITATIONS STÉ et/ou BRACELETS



Vous souhaitez inviter vos clients, des prospects ?

Pour passer commande, rendez-vous sur votre espace exposant (jusqu'au 31/08).

Invitation Société (1 jour) : **5,00 € PUHT** / bracelets (4 jours) : **11,69 € PUHT**

OUTILS DE COMMUNICATION (suite)

PLAQUETTE ÉLEVAGE



Tirage en 1 250 exemplaires
20 pages en couleurs et à disposition sur l'espace élevage.

Tarifs encarts (HT) :

4 ^{ème} de couv.	310 €
1 page	260 €
½ page	130 €
¼ page	80 €

SONORISATION

L'ENSEMBLE DU PARC EST SONORISÉ !

Vous souhaitez communiquer aux visiteurs une information de dernière minute ? Une promotion ? ou tout simplement faire connaître l'emplacement de votre stand ? Alors n'hésitez pas à nous transmettre votre demande.

Renseignements : **Mme Dominique LANGLET**
06 26 70 36 87 - contact@foirederebere.fr



AFFICHAGES DIVERS

Location d'un emplacement publicitaire (bâche fournie par vos soins) :

- à l'entrée Ouest - Visibilité : 70% des entrées visiteurs
3m x 1,50m : **170 € HT** – 6 m x 1,50m : **300 € HT**
- sur le pignon du restaurant des Voltigeurs situé face à l'entrée Est
2m x 1,50m : **400 € HT** (maximum 8m x 1,50m)
- autour du ring de l'espace élevage
par mètres linéaires : **50 € HT**



RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENTS ET ASSURANCES

- [RÈGLEMENT UNIMEV](#)
- [RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA FOIRE DE BÉRÉ](#)
- [RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ](#)
- [CONDITIONS D'ASSURANCES](#)



AUTRES RÈGLEMENTATIONS

Droit de rétractation : chaque exposant doit informer sa clientèle que « *Les achats effectués, à l'exception de ceux faisant l'objet d'un contrat de crédit à la consommation, ne sont pas soumis aux articles L311-10 et L311-15 (délai de rétractation de 7 jours) du code de la consommation.* »

L'exposant à l'obligation d'afficher cette information sur son stand (article L121-97 modifié du code de la consommation).

Contrôle des installations : chaque exposant est tenu d'être présent lors de la visite des services chargés de la sécurité et laisser libre accès à ses installations et produits.

Débts de boissons : pour les exposants y compris bars et restaurants qui souhaitent ouvrir un débit de boissons temporaire à consommer sur place pendant la Foire, la réglementation nous impose, en tant qu'organisateur, de faire une déclaration en mairie.

Ce formulaire est à nous retourner avant le 31/07 et est valable pour une seule édition.

[>> Télécharger le formulaire](#)

Les débits de boissons doivent fermer impérativement à 19h30 le vendredi, samedi, dimanche et 19h00 le lundi.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRI SELECTIF

Le tri c'est l'affaire de tous !!!

La Foire de Béré met en place la collecte sélective de ses déchets.

3 catégories principales de déchets devront être triées :
les ordures ménagères, les déchets valorisables et le verre.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

Elle est assurée sur le site à **7h00 le matin, du samedi au lundi** et ne concerne que vos ordures ménagères, à déposer chaque soir, **en sac poubelle noir bien fermé**, devant votre stand pour le ramassage.

Il est à **votre charge** de porter les **déchets valorisables** et le **verre dans les points tri prévus à cet effet**, ainsi que si besoin est, les ordures ménagères en dehors des horaires de passage de la benne.

(Nous rappelons que les huiles de frites seront collectées dans des bidons de 200 L prévus à cet effet).

>> Retrouver les points tri sur le plan du parc des Expositions - page 4.

Il est de votre responsabilité de laisser votre emplacement propre et vide au moment de votre départ, le non respect de cette consigne engagera automatiquement un forfait de facturation de 250 € HT (chapitre 11.8 du règlement particulier de la Foire de Béré-Châteaubriant).



BONNE FOIRE DE BÉRÉ 2023 !



Comité de la Foire de Béré-Châteaubriant
33, rue Amand Franco 44110 Châteaubriant
02 40 81 23 81 – contact@foiredebere.fr - www.foiredebere.fr